

Rapport d'activités 2016



Le pôle d'équilibre territorial et rural (PETR) du Pays de Retz a tout juste un an d'existence, et a pourtant déjà conduit de nombreuses actions : labellisation du Pays de Retz comme "territoire à énergie positive pour la croissance verte" signature d'un contrat d'objectifs avec l'Ademe, portage du dispositif Leader, parution du Guide du Routard du Pays de Retz, lancement d'un schéma directeur modes doux...

Le PETR n'est pas un échelon administratif supplémentaire, mais une réalité bien vivante qui porte une vision de développement global et une stratégie commune afin de permettre l'émergence de projets de développement local sur notre territoire.

Yannick HAURY, Président

LES MISSIONS DU PETR DU PAYS DE RETZ

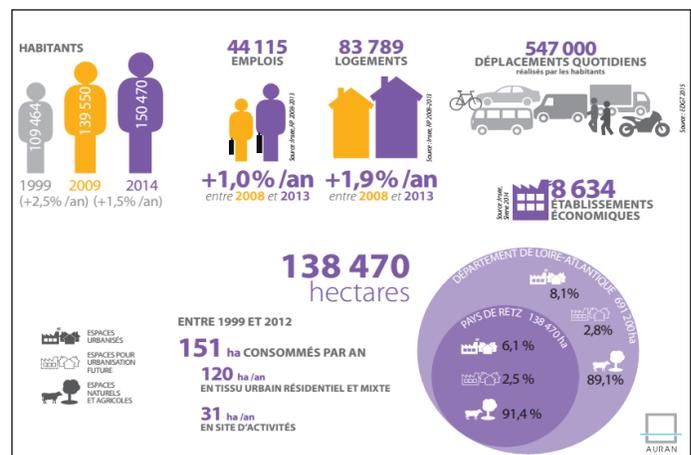
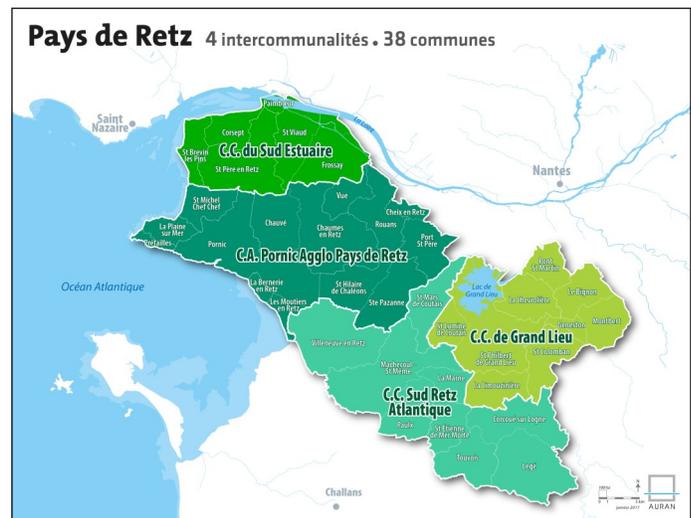
- Fédérer et coordonner des actions et projets touchant à l'aménagement du Pays de Retz (études stratégiques, actions de promotion touristique, développement des déplacements doux, etc.). Le PETR porte également la politique climat-énergie.
- Porter et mettre en œuvre différents dispositifs de contractualisation avec le Département, la Région, l'Etat, et l'Union Européenne. Le PETR est ainsi un levier financier pour les collectivités locales du Pays de Retz. Il porte le dispositif LEADER.
- Elaborer, réviser, modifier et mettre en œuvre le Schéma de Cohérence Territorial (SCoT) du Pays de Retz dans les documents d'urbanisme locaux, appuyer les collectivités locales dans leurs projets d'urbanisme et d'aménagement.

ACTUALITES ET CHIFFRES CLES

Les recompositions territoriales ont entraîné des fusions de communautés de communes, portant à quatre le nombre d'EPCI du Pays de Retz au 1er janvier 2017.

En 2016, le PETR a élaboré un **projet de territoire**, qui a conduit à dégager 5 ambitions pour le Pays de Retz :

- **Poursuivre la dynamique initiée avec le SCoT en matière d'aménagement du territoire** : accompagner l'évolution des PLU, réaliser des études stratégiques et prospectives, valoriser les bonnes pratiques, chartes et guides partagés de qualité urbaine, mener des réflexions sur les nouvelles mobilités...
- **Développer l'attractivité du Pays de Retz et favoriser la création d'emplois** : mettre en œuvre le plan d'actions de l'étude de stratégie économique, initier des actions touristiques coordonnées à l'échelle du Pays de Retz...
- **Poursuivre la transition énergétique du Pays de Retz et saisir les opportunités du changement climatique** : mettre en œuvre le contrat d'objectifs ADEME, élaborer le Plan Climat, Air, Énergie Territorial, suivre la démarche Territoires à énergie positive pour la croissance verte ...
- **S'ouvrir aux acteurs socio-économiques et à la population** : préfigurer le conseil de développement du PETR et l'animer, coordonner la communication des Journées du patrimoine en Pays de Retz...
- **Optimiser le portage des actions collectives, mutualiser la mise à disposition de moyens** : animer le dispositif LEADER, pratiquer une veille active sur les appels à projets...



TRAVAUX DES COMMISSIONS

- **Commission urbanisme et habitat :**
 - 6 réunions
 - 12 avis sur des projets d'urbanisme (PLU, PLH, SCoT voisins...) ; examens de dossiers de modification, permis d'aménager, ZAC...
 - 3 séances de conseil en urbanisme partagé, 90 participants au total (élus et techniciens du Pays de Retz).
- **Commission mobilité et déplacements :**
 - 3 réunions
 - engagement du schéma directeur modes doux (octobre 2016) avec 5 communes tests
 - animation d'un groupe de travail sur les « nouvelles mobilités » avec le Département
- **Commission environnement et énergie :**
 - 4 réunions
 - mise en œuvre du contrat d'objectifs ADEME 2016-2018 : 7 actions engagées sur 19
 - engagement d'une réflexion avec la commission urbanisme et habitat sur l'optimisation des permanences existantes (PIG, ADIL, EIE, CAUE...) et la reconduction des dispositifs d'amélioration de l'habitat privé
- **Commission économie et logistique :**
 - 5 réunions
 - mise en œuvre du plan d'actions de l'étude de stratégie économique : 16 actions engagées ou achevées sur 19 prévues en 2016
 - un partenariat accru entre les développeurs économiques des EPCI, les chambres consulaires, le PETR



ACTIONS EN FAVEUR DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

- **Positionnement du PETR en faveur de la signature d'un contrat de ruralité :** finalement signé en janvier 2017, pour un montant total de 1,1 M€ et 10 projets soutenus.
- **Lancement du schéma directeur modes doux :** l'objectif est de mailler le territoire du Pays de Retz en liaisons douces pour développer les mobilités quotidiennes et touristiques en modes doux ou « actifs »
- **Parution d'un Guide du Routard du Pays de Retz :** vendu à plus de 8000 exemplaires en 2016. Il a permis au PETR de recevoir le prix de l'innovation territoriale décerné par l'Association Nationale des Pays et PETR (ANPP).
- **Participation à la stratégie départementale de mise en tourisme du lac de Grand-Lieu**

ACTIONS EN FAVEUR DU DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

- **Mise en œuvre du plan d'actions de l'étude de stratégie économique :**

	Actions envisagées en 2016	Avancement
1	Mettre en place des outils de suivi du tissu économique	Engagée
2	Mettre en place une bourse aux bonnes pratiques	Réalisée
3	Organiser des rencontres inter-offices de tourisme du Pays de Retz	Réalisée
4	Faire connaître les actions de Pôle Emploi et des chambres consulaires	Réflexion en cours
5	Mettre en place un calendrier économique mutualisé	Réalisée
6	Développer les petits-déjeuners d'entrepreneurs	Réalisée
7	Organiser la rencontre des nouveaux entrepreneurs avec le club d'entreprises	Engagée
8	Assurer un relais politique auprès des maîtres d'ouvrage sur la mobilité et l'apprentissage	Engagée
9	Promouvoir les espaces mutualisés existants et développer de nouvelles solutions	Engagée
10	Sensibiliser les entreprises aux normes d'aménagement et à la consommation d'espace	Réalisée
11	Créer une bourse au covoiturage sur les principales zones d'activités	Engagée
12	Organiser des rencontres entre entreprises et chefs d'établissements scolaires	Engagée
13	Sensibiliser et former les artisans et commerçants au bon accueil	Réalisée
14	Diffuser les forums de l'emploi à l'échelle du Pays de Retz	Engagée
15	Encourager les entreprises au mécénat sportif et culturel	Engagée
16	Elaborer un schéma directeur des modes doux	Engagée
17	Fédérer les clubs d'entreprises à l'échelle du Pays de Retz	Réalisée
18	Associer l'identité « Pays de Retz » aux événements locaux	Engagée
19	Publier un Guide du Routard du Pays de Retz	Réalisée

ACTIONS EN FAVEUR DE LA TRANSITION ECOLOGIQUE

Mise en œuvre et coordination des actions inscrites dans le contrat d'objectifs 2016-2018 signé avec l'ADEME des Pays de la Loire. En 2016 ont été lancées les actions suivantes :



Etudes stratégiques « transition énergétique » : Elaboration des fiches territoriales des consommations d'énergie, d'émissions de gaz à effet de serre et de production d'énergie renouvelable (données 2014) par Air Pays de la Loire, lancement d'une étude de préfiguration « bois énergie » confiée à la Chambre d'Agriculture de Loire Atlantique.

Etude stratégique et expérimentale « exposition et sensibilité du territoire au changement climatique » : Convention de partenariat avec l'Ecole Supérieure du Paysage de Versailles et le collectif Paysage de l'Après-Pétrole afin de montrer en quoi le paysage local (naturel et usages) est le témoin du changement climatique, et un support pour envisager les transitions (pratiques agricoles, touristiques, urbanistiques, etc).

Actions de mobilisation « Bois Energie » à destination des agriculteurs et des collectifs : Rencontre avec le Syndicat Départemental des propriétaires forestiers pour préciser la méthodologie de soutien aux boisements. Soutien du plan de gestion arboré et bocager mis en place par la commune de Machecoul-Saint-Même.

Actions de mobilisation « urbanisme durable » à destination des collectivités : 3 ateliers du Conseil en Urbanisme partagé ont été organisés, réunissant au total 90 élus et techniciens du Pays de Retz.

Actions de mobilisation des entreprises : Accompagnement de l'association inter-entreprises de La Chevrolière autour des déchets, de l'énergie, de la mobilité. Organisation d'une soirée sur l'économie circulaire, en partenariat avec Pays de Retz Entrepreneurs, qui a permis de réunir plus de 70 acteurs économiques et élus.

Préfiguration d'une plateforme de rénovation énergétique à destination des particuliers et professionnels du bâtiment : plusieurs rencontres autour de l'objectif d'optimisation des permanences « conseils habitat ». La poursuite des dispositifs d'amélioration de l'habitat (PIG-OPAH) a été validée en 2016 pour une mise en œuvre jusqu'en 2020.

Action de mobilisation collective des agriculteurs en faveur de l'environnement : Démarrage de deux démarches d'échanges parcellaires sur les communes de Montbert et Saint-Colomban.

Action de mobilisation citoyenne : Conventionnement avec ALISEE pour l'animation du défi « familles à énergie positive » : 3 équipes constituées (La Chevrolière, communauté de communes Sud Estuaire), un temps fort – colloque sur la gestion du bocage organisé en décembre 2016 à Machecoul avec 70 participants. Première rencontre avec les associations environnementales du Pays de Retz pour préparer une action commune : éco-parlement des jeunes autour du Manger local, en association avec le Département et la Région.

Coordination des actions inscrites dans les conventions « Territoires à Energie Positive pour la croissance verte » signées avec le Ministère de l'écologie pour un montant de 1,1 millions d'euros

Réhabilitation énergétique de bâtiments communaux (centre nautique de Préfaïlles, complexe sportif de Saint-Michel-Chef-Chef, logements de l'ancienne gendarmerie à Sainte Pazanne, bibliothèque de Saint-Colomban, complexe sportif de Saint-Brevin-les-Pins, mairie de La Plaine-sur-Mer, réhabilitation du centre aquatique de Machecoul). **Rénovation de l'éclairage public** en partenariat avec le SYDELA dans 20 communes. **Valorisation des déchets** :

plateforme déchets verts sur la communauté de communes Sud Estuaire, plateforme de compostage au restaurant scolaire de Saint-Colomban. **Guide écoquartier** pour la commune de Pornic. **Distribution gratuite de plus de 10.000 LED aux ménages modestes** en partenariat avec EDF dans 17 communes. **Production d'énergies renouvelables** : chaudières bois à Legé et Saint-Mars de Coutais, panneaux solaires thermiques pour le centre aquatique de la communauté de communes Sud Retz Atlantique, centrale solaire photovoltaïque à Corcoué-sur-Logne. **Acquisition de 45 voitures électriques et 9 vélos électriques** pour 29 collectivités bénéficiaires.



DISPOSITIF LEADER

2016, un démarrage bien engagé

Le PETR a signé en janvier 2016 la convention de mise en œuvre du dispositif Leader, par laquelle l'Union européenne accorde une enveloppe de plus de 2,5 millions d'euros pour soutenir des projets de développement sur le Pays de Retz jusqu'à fin 2020.

Une large mobilisation des acteurs locaux a été menée afin de faire connaître cette opportunité : édition d'une plaquette de présentation des dispositifs d'aide, réunions de présentation auprès des acteurs privés, des communes, de chaque intercommunalité et dans diverses structures locales. Grâce à cette mobilisation, 33 projets ont été déposés.

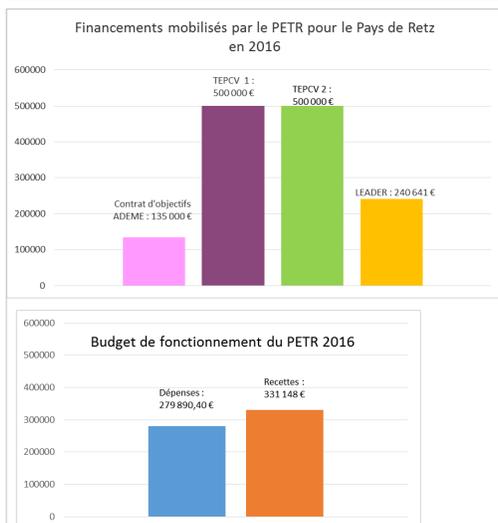
En parallèle, les instances de pilotage du programme, (Groupe d'Action Locale - GAL), se sont mises en place : un comité de programmation composé de 38 membres (élus et représentants de la société civile du Pays de Retz) définit la stratégie, examine et sélectionne les projets, attribue les subventions ; un comité technique de 8 personnes en est issu, qui prépare les décisions. 5 réunions de chaque comité se sont tenues en 2016.

⇒ **Les décisions en chiffres** : 20 projets ont été examinés, 15 ont reçu un accord de principe pour un montant de subvention prévisionnel de 586 327,18€, dont 5 dossiers se sont vus attribuer une subvention pour un montant cumulé de 240 641,38€. 4 dossiers ont été ajournés et 1 rejeté.

Les projets suivants ont été soutenus :

- *La Route des Pêcheries*, projet culturel (Association Territoires Imaginaires) : 32 918,80 €
- *Etude pour la restructuration du centre bourg* (Commune de Saint-Colomban) : 17 500 €
- *Création d'une micro-crèche à Chauvé* (Association Maison des Enfants) : 75 000 €
- *Développement du parc animalier et des spectacles sur le thème des grands prédateurs des forêts* (Sentier des Daims) : 40 000 €
- *Animation du GAL 2015-2016* (PETR du Pays de Retz) : 75 222,58 €

ELEMENTS BUDGETAIRES



Dépenses de fonctionnement :

Les charges à caractère général ont principalement permis de faire face :

- aux dépenses liées au fonctionnement du syndicat : 15 653,33 €
- au lancement de l'étude « incidences du changement climatique sur le paysage du Pays de Retz » : 14 000 €
- à la participation aux démarches d'échanges parcellaires pour les agriculteurs 12 000 €
- au paiement du solde pour la publication du Guide du Routard : 20 380,12 €

Les autres charges courantes comprennent l'adhésion à l'AURAN (44 715,78 €) et la mise à disposition du personnel des communautés de communes Sud Estuaire et Grand-Lieu pour l'animation et la mise en œuvre des missions et compétences du PETR (167 856,62 €).

Recettes de fonctionnement :

Participation des Communautés de Communes : 152 100,36 € (base 1,02 €/habitant)

Report du résultat de fonctionnement 2015 : 3 536,13 €

En 2016, 135 000 € de subvention ont été accordés au PETR par l'ADEME ; 19 300 € par le Département et 14 047,59 € par la Région. Enfin, 1 791 Guide du Routard ont été vendus à 4 € l'unité, soit 7 164 € de recettes.

Le résultat de fonctionnement est de 51 257,68 €.

Une section d'investissement a été créée en 2016 pour financer l'achat de véhicules électriques par les communes et EPCI du Pays de Retz intéressés, dans le cadre de la labellisation « territoire à énergie positive pour la croissance verte » du Pays de Retz. Pour l'année 2016, les avances versées par les communes et EPCI concernés ont représenté 585 140,51 €. Le paiement de ces véhicules apparaît dans les reports de crédit de 2016 vers 2017, pour un montant de 684 730,62 €. La subvention (266 793 €) versée par le Ministère de l'Ecologie au PETR une fois l'opération achevée sera intégralement reversée aux communes et EPCI. **Le résultat d'investissement est de 585 140,51 €, reportés au BP 2017.**

Contactez le PETR du Pays de Retz

1, place de Hôtel de ville - 44250 Saint-Brevin-les Pins
Téléphone : 02 44 06 80 10
Site : www.petr-paysderetz.fr

Angélique THUILLIER : a.thuillier@petr-paysderetz.fr - Port : 07 86 71 23 66
Frédéric LAGRANGE : leader@petr-paysderetz.fr - Port : 07 84 19 57 15
Hugues BAUDRY : h.baudry@petr-paysderetz.fr - Port : 06 40 83 09 00